

Bilan de l'exploitation du doré jaune et du grand brochet au réservoir Gouin 1984-2017

Septembre 2019

Direction de la gestion de la faune Mauricie – Centre-du-Québec

NOTE

Le présent document dresse un bref portrait de l'état de la pêche sportive au doré jaune et au grand brochet dans le réservoir Gouin. Le bilan complet est disponible sur le site Web du [Ministère](#).

Contexte

Le réservoir Gouin est un plan d'eau très convoité pour la pêche au doré jaune et, dans une moindre mesure, pour la pêche au grand brochet. Plusieurs pourvoyeurs sans droits exclusifs, villégiateurs ainsi que la communauté atikamekw d'Opitciwan y pratiquent la pêche.

Dans le but de quantifier l'exploitation de la ressource par les pêcheurs sportifs, plusieurs enquêtes et recensements de pêche ont été réalisés au cours des trente dernières années, et de manière plus régulière, depuis la création de l'Aire faunique communautaire du réservoir Gouin en 2000. Le présent bilan résume les principaux résultats de ces études qui permettent de dresser un portrait de l'état de la pêche sportive au réservoir Gouin.

Source des données

Trois principales sources de données ont été utilisées afin de réaliser ce bilan, soit les enquêtes et les recensements de pêche, les formulaires de déclaration des résultats de pêche et les résultats des ventes des autorisations de pêche.

Enquêtes et recensements de pêche

Les enquêtes de pêche visent à recueillir des informations sur la qualité de pêche dans le réservoir Gouin. À cette fin, les pêcheurs rencontrés sont questionnés sur leur succès de pêche et les poissons conservés par ces derniers sont mesurés. Pour leur part, les recensements de pêche visent en plus à estimer la pression de pêche et la récolte annuelle de poissons dans le réservoir en dénombrant à plusieurs reprises les pêcheurs se trouvant sur le plan d'eau.

Au réservoir Gouin, trois principaux recensements ont été réalisés : le premier en 1984-1985, le deuxième en 1998 et le troisième en 2017. Des enquêtes de pêche ont aussi été réalisées en 2004, 2005, 2006, 2010, 2015 et 2016.



Formulaire de déclaration

Depuis 2013, les utilisateurs du réservoir Gouin, principalement les pourvoyeurs et leurs clients, compilent volontairement leurs résultats de pêche au moyen d'un formulaire; les données ainsi recueillies permettent de réaliser annuellement un suivi de la qualité de pêche dans le réservoir Gouin.



Vente des autorisations de pêche

Les pêcheurs désirant pêcher dans l'Aire faunique communautaire du réservoir Gouin doivent se procurer une autorisation de pêche. À partir du nombre vendu de chaque forfait d'autorisation (1 jour, 5 jours, 7 jours ou saisonnier), il est possible d'estimer le nombre de jours de pêche annuel effectué dans le réservoir.

Principaux résultats

Effort total de pêche

L'effort de pêche est mesuré en nombre de jours de pêche (jours-pêche). Depuis 1984, l'effort de pêche a plus que doublé au réservoir Gouin. Il est passé d'environ 36 000 jours-pêche en 1984, à 63 000 en 1998 et à 74 000 en 2017. On note principalement une hausse de l'effort de pêche des clients de pourvoirie entre 1984 et 1998, suivie par une hausse de l'effort de pêche des pêcheurs en villégiature entre 1998 et 2017.

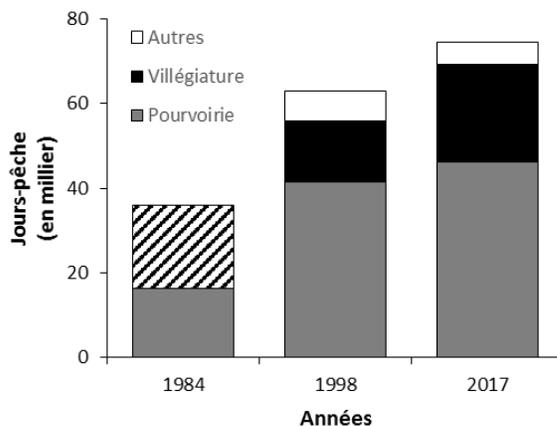


FIGURE 1 – Effort de pêche au réservoir Gouin en jours-pêche de 1984 à 2017 selon le type d'utilisateur. Les pêcheurs en villégiature et les pêcheurs autres ont été comptabilisés ensemble lors de l'enquête de 1984.

L'effort de pêche est inégalement réparti lors de la saison de pêche au réservoir Gouin. L'effort est plus élevé en juin et pendant les périodes des vacances (fêtes nationales et vacances de la construction). L'effort de pêche en hiver représente environ 1 % de l'effort total.

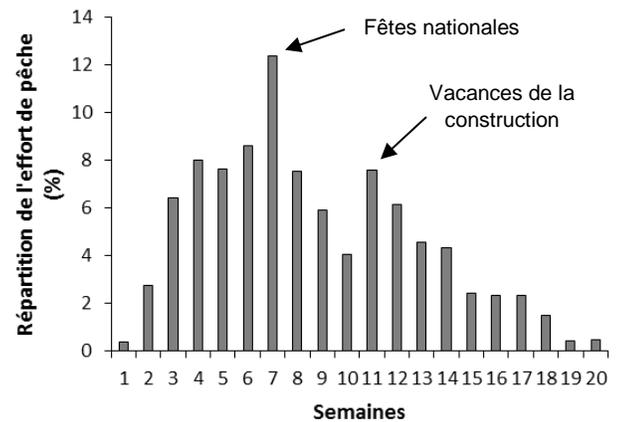


FIGURE 2 – Répartition saisonnière de l'effort de pêche (en pourcentage) au réservoir Gouin selon les données des formulaires de déclaration des résultats de pêche de 2014 à 2017.

Récolte totale de poissons

Le nombre de dorés récoltés (capturés et conservés) au réservoir Gouin est élevé et celui-ci a considérablement augmenté au cours des trente dernières années. La récolte de dorés est passée d'environ 92 000 poissons en 1984 à 120 000 en 1998 et est restée relativement similaire depuis.

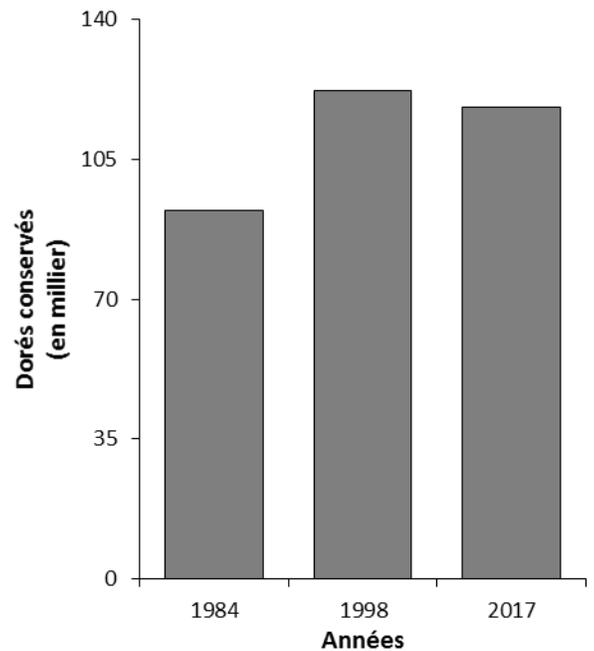


FIGURE 3 – Nombre de dorés conservés par les pêcheurs sportifs au réservoir Gouin de 1984 à 2017.



À l’opposé, la récolte totale de brochets a diminué depuis 1984. Environ 30 000 brochets étaient récoltés annuellement en 1984 et en 1998, tandis qu’environ 12 000 brochets sont récoltés par année ces dernières années.

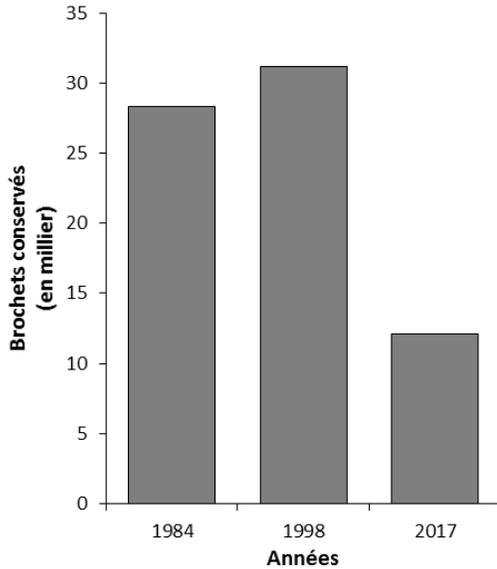


FIGURE 4 – Nombre de brochets conservés par les pêcheurs sportifs au réservoir Gouin de 1984 à 2017.

Succès de pêche

De façon générale, le succès de pêche au doré est similaire à celui observé en 1984. Les enquêtes de pêche montrent des variations interannuelles du succès, mais aucune tendance à la hausse ou à la baisse à long terme. Depuis 1984, le nombre de dorés conservés par pêcheur par jour a diminué, mais le nombre de dorés capturés (dorés conservés plus dorés remis à l’eau) par jour a augmenté.

Le succès de pêche au brochet est également stable au réservoir Gouin. Le nombre de brochets conservés par pêcheur par jour a diminué depuis 1984, mais le nombre de brochets capturés est similaire. Les pêcheurs capturent en moyenne 1,25 brochet par jour aujourd’hui, dont plus du trois quarts sont remis à l’eau.

¹ Le succès de pêche est comparé pour les clients de pourvoirie seulement puisque celui des autres catégories d’utilisateurs n’a pas été mesuré en 1984.

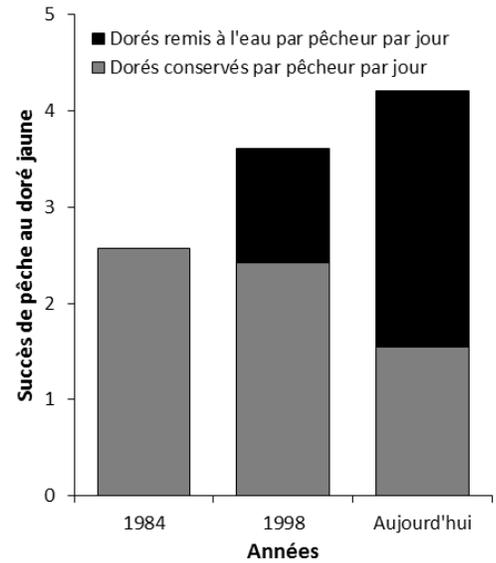


FIGURE 5 – Succès de pêche au doré jaune des clients de pourvoirie au réservoir Gouin de 1984 à 2017¹.

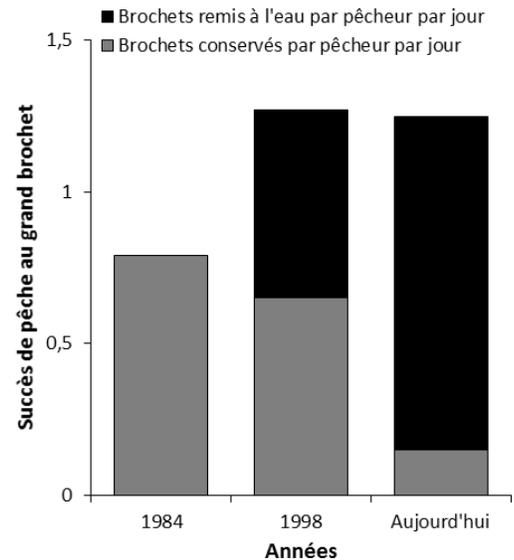


FIGURE 6 – Succès de pêche au grand brochet des clients de pourvoirie au réservoir Gouin de 1984 à 2017.

La proportion de poissons remis à l’eau par jour a augmenté depuis 1998. En 1998, entre 15 et 30 %



des dorés et environ 45 % des brochets étaient remis à l'eau. Aujourd'hui, entre 50 et 60 % des dorés et environ 85 % des brochets sont remis à l'eau. Aucune information n'est disponible sur la proportion de poissons remis à l'eau en 1984.

Taille des poissons

La taille moyenne des dorés conservés au réservoir Gouin, toutes années confondues, est de 38,8 cm (15,3 pouces). Des variations dans la taille moyenne sont observées d'une année à l'autre, sans toutefois qu'une tendance à la hausse ou à la baisse soit observée dans le temps.

La réglementation actuelle oblige à remettre à l'eau les dorés de moins de 32 cm et ceux de plus de 47 cm. En 2017, 37 % des dorés capturés étaient de moins de 32 cm de longueur, 60 % des dorés capturés mesuraient entre 32 et 47 cm et 3 % des dorés capturés étaient d'une longueur de plus de 47 cm. Parmi les dorés qu'il était légalement possible de conserver, 17 % ont été remis à l'eau.

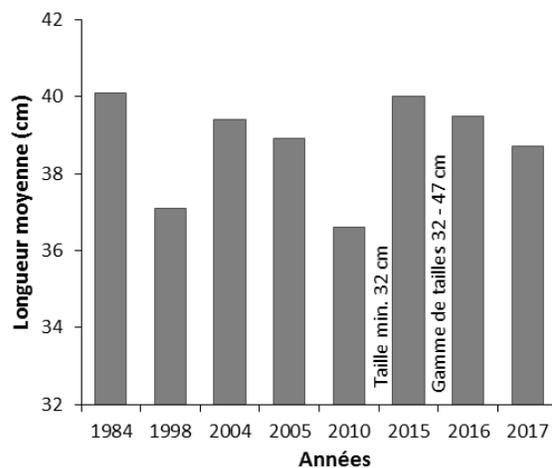


FIGURE 7 – Taille moyenne des dorés conservés au réservoir Gouin de 1984 à 2017.

Les dorés capturés sont âgés en moyenne de 6,5 ans. Les dorés atteignent la taille de 32 cm à l'âge d'environ 4 ans et atteignent la taille de 47 cm

à l'âge d'environ 8 ans. Pour une même taille, les dorés dans l'ouest du réservoir sont généralement plus âgés en raison de leur croissance plus faible que ceux se trouvant dans l'est du réservoir.

Conclusion

Le présent bilan a montré une hausse importante de l'achalandage et de la récolte de dorés au cours des trente dernières années dans le réservoir Gouin.

Selon les résultats des inventaires réalisés par le Ministère depuis 2002, cette augmentation de la pression de pêche a entraîné une diminution de l'abondance du doré jaune dans certains secteurs du réservoir. La qualité de pêche au réservoir Gouin demeure néanmoins excellente, le succès de pêche et la taille des dorés y étant élevés. Afin de préserver la qualité de pêche au réservoir, il est nécessaire de poursuivre les efforts de protection entamés au cours des dernières années.

EN BREF

- La pression de pêche au réservoir Gouin est à la hausse. En 30 ans, elle a plus que doublé.
- La récolte annuelle de dorés jaunes par les pêcheurs est importante. Elle a augmenté de 30 % depuis 1984.
- Le grand brochet représente seulement 10 % des poissons conservés.
- Les pêcheurs remettent à l'eau plus de la moitié des dorés et plus de trois brochets sur quatre.

Pour consulter le rapport complet, rendez-vous sur le [site Web](#) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.